

# JOURNAL DU LOT

## POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARCHÉ ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne.

RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

ON S'ABONNE  
A Cahors, bureau du Journal, chez M. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant / franc un mandat sur la poste.  
PRIX DE L'ABONNEMENT:  
LOT, AVEYRON, CANTAL, ZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE:  
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.  
L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16 et se paie d'avance.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaire, et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le *Courrier du Lot*. Les annonces administratives : dans le journal le *Journal du Lot* (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'*Echo du Quercy*, le *Mémorial*. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le *Gourdonnais*.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 15 Mai 1867.

### BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 13 mai, .....	69 15	99 »
Du 14, .....	69 50	97 99
Du 15, .....	68 45	98 40

### BULLETIN

Le *Moniteur* contient l'article suivant :

« Le traité qui règle les questions relatives au Grand-Duché de Luxembourg, a été signé hier soir à Londres. Le gouvernement de l'Empereur vient d'en faire connaître les dispositions au Sénat et au Corps-Législatif.

A l'exemple du *Moniteur*, nous nous abstiendrons de tout commentaire sur cette résolution que faisaient pressentir les nouvelles des derniers jours et qui causera une satisfaction générale en France et en Europe.

D'après le *Globe* de Londres, il serait probable qu'une proposition de désarmement général fût faite par quelque puissance, sans doute par l'Angleterre elle-même, avant la fin de la Conférence. Il paraîtrait qu'une allusion dans ce sens aurait eu lieu à la Conférence. Une correspondance anglaise dit que Lord Stanley était partisan de cette mesure, mais qu'il aurait été répondu : Que l'Angleterre donne l'exemple, en réduisant sa flotte que l'on peut certainement regarder comme une force plus agressive qu'une armée continentale. « Un Congrès, ajoute le *Globe*, serait la conséquence du désarmement; la seule est un gage de paix durable. » Le *Times* crie, bien haut, que la France doit désarmer la première. Il nous semble que la France a donné assez de preuves de loyauté et de modération à l'Europe, pour qu'on ne mette pas aujourd'hui sa parole en doute, quand elle dit n'avoir nul désir ambitieux ou antagoniste.

Un télégramme de Londres annonce que les ratifications du traité auront lieu dans quatre semaines au plus tard. Les Prussiens évacueront alors la forteresse, après avoir fait emporter leurs provisions et leur matériel de guerre.

L'*Opinion* de Florence déclare inexacte la nouvelle donnée par le *Mémorial diplomatique* que la Russie n'a consenti à l'admission de l'Italie à la Conférence qu'à la condition que cette admission ne pût être invoquée comme un précédent constituant pour l'Italie le droit absolu de prendre part aux réunions des grandes puissances. « La Russie, dit l'*Opinion*, loin de mettre obstacle à notre future position en Europe, a déclaré, au contraire, qu'elle voyait avec satisfaction l'Italie occuper parmi les grandes puissances le rang qui lui était dû. »

D'après les correspondances de Constantinople, Omer Pacha aurait suspendu sa marche contre les Sphakiotes; il attend des renforts et du matériel. Les insurgés persistent à refuser les propositions turques; ils demandent le vote pur et simple.

La défaite essuyée par l'armée turque à Rheimto serait plus grave que ne l'ont accusé les premières nouvelles. Les Crétois n'étaient que 1,000 contre 7,000 turcs.

Depuis le départ de notre armée d'occupation du Mexique, il paraît que tout va de mal en pis dans ce malheureux pays. On ne sait rien de certain sur la situation de l'Empereur Maximilien. Les derniers avis se bornent à dire que les Juaristes se livrent aux plus terribles représailles.

Pour le Bulletin politique : A. LAYTOU.

### Dépêches télégraphiques.

Paris, le 14 mai.

On lit dans le *Moniteur* : L'Empereur a décidé que tous les sous-officiers et soldats de la classe de 1860 appartenant à l'armée active et les engagés volontaires libérables d'ici au 31 décembre 1867 seraient immédiatement renvoyés dans leurs foyers.

Hier, au Corps législatif, on a repris la discussion sur l'art. 22 du projet concernant les conseils municipaux, qui avait été renvoyé à un nouvel examen de la commission.

L'amendement présenté par l'opposition n'a pas été pris en considération, par 184 voix contre 33.

L'amendement de M. Segris, tendant à restreindre le régime exceptionnel des commission municipales aux villes de cent mille âmes a été pris en considération. La discussion continuera demain.

### Communication du Gouvernement

SENAT

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU ANALYTIQUE de la séance du 13 mai.

M. le marquis de Moustier, ministre des affaires étrangères a fait aujourd'hui au Sénat et au Corps Législatif la communication suivante : « Messieurs, « La conférence de Londres a terminé ses travaux et, réunis le 6 de ce mois, les plénipotentiaires ont signé le 11 le traité qui détermine d'une manière définitive la situation internationale du grand duché de Luxembourg.

« Le gouvernement français s'était depuis longtemps préoccupé de l'état d'indécision où demeurait une question si importante pour la sécurité de nos frontières, que cette sécurité fut assurée par la réunion du grand-duché à la France ou par toute autre combinaison. Le point capital pour nous était que la Russie, dans la condition nouvelle que lui avaient faite les derniers changements européens, ne conservât pas, au-delà de ses limites et en dehors de tout droit international, un état militaire qui constituait vis-à-vis de nous une position éminemment offensive.

« Nous étions autorisés à espérer que nos relations amicales avec le cabinet de Berlin prépareraient une solution favorable, car notre intention a toujours été de ménager les justes susceptibilités de la Prusse et d'admettre, dans une question qui avait à nos yeux un caractère européen, l'examen loyal des traités et de l'intérêt des grandes puissances.

« Nous nous sommes empressés de le déclarer et d'écarter par cette déclaration toute cause de conflit.

« Les puissances ont entamé entr'elles des négociations préparatoires auxquelles nous avons évité de nous mêler, dans un juste sentiment de réserve et de modération. A toutes les questions qui nous ont été adressées, nous avons répondu que nous accepterions toute solution compatible avec notre sécurité et notre dignité, que les cabinets recommanderaient à notre adoption comme propre à consolider la paix européenne.

« Nous ne saurions dire trop haut combien les puissances ont montré, dans la tâche qu'elles s'étaient imposées, d'esprit d'impartialité et de désir sincère d'arriver, par un équitable et honorable arrangement, au but de leurs efforts.

Après l'échange des ratifications, le gouvernement publiera le texte du traité qui vient d'être signé, mais il peut, dès à présent, en indiquer les principales dispositions. Le préambule de cet acte diplomatique expose que le roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, prenant en considération le changement apporté à la situation du Grand-duché, par suite de la dissolution des liens qui l'attachaient à l'ancienne Confédération germanique, a invité l'Empereur d'Autriche, le roi des Belges, l'Empereur des Français, la reine de la Grande-Bretagne, le roi de Prusse et l'Empereur de Russie, à réunir leurs représentants en conférence à Londres, afin de l'entendre avec les plénipotentiaires du roi grand-duc, sur les nouveaux arrangements à prendre dans l'intérêt général de la paix. Les souverains ont accepté cette invitation et ont résolu, d'un commun accord, de répondre au désir que le roi d'Italie a manifesté de prendre part à une délibération destinée à offrir un nouveau gage de sûreté au maintien du repos général.

« Le Grand-Duc a déclaré qu'il maintient les liens qui rattachent le grand duché à la maison d'Orange-Nassau; cette déclaration a été acceptée et il en a été pris acte. Le Grand-Duché a été déclaré Etat neutre,

et sa neutralité a été placée sous la sanction de la garantie collective des puissances signataires, à l'exception de la Belgique qui est elle-même un Etat neutre.

« Il a été convenu, en outre, que la ville de Luxembourg cessera d'être une ville fortifiée et que le roi Grand-Duc se réserve d'y entretenir le nombre de troupes nécessaire pour y veiller au maintien du bon ordre.

« Le roi de Prusse déclare en conséquence que ses troupes actuellement en garnison dans la forteresse, recevront l'ordre de procéder à l'évacuation de la place, immédiatement après l'échange des ratifications.

« On commencera simultanément à retirer l'artillerie et les munitions; pendant cette opération qui s'achèvera dans le plus court délai possible, il ne restera dans la place que le nombre de troupes indispensables à la sûreté et à l'expédition du matériel de guerre.

« Le Grand-Duc s'est engagé, de son côté, à prendre les mesures nécessaires afin de couvrir la place en ville ouverte, au moyen d'une demolition qu'il jugera suffisante pour remplir les intentions des puissances. Les travaux commenceront après la retraite de la garnison et s'effectueront avec tous les ménagements que réclament les intérêts des habitants.

« Les ratifications doivent être échangées dans l'espace de quatre semaines au maximum.

« Ce traité répond parfaitement aux vues du gouvernement français. Il fait cesser une situation créée contre nous dans de mauvais jours et maintenue depuis 50 ans; il donne à notre frontière du Nord la garantie d'un nouvel Etat neutre; il assure au roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, une entière indépendance.

« Non-seulement il supprime les causes d'un conflit imminent, mais encore il donne de nouveaux gages à l'affermissement de nos bons rapports avec nos voisins et à la paix de l'Europe. Le gouvernement de l'Empereur pense qu'il doit se féliciter d'avoir obtenu ces résultats et d'avoir pu, en même temps, constater combien les sentiments des puissances à notre égard se sont montrés équitables et amicaux.

« Il serait enfin utile de faire ressortir ce fait que, pour la première fois peut-être, la réunion d'une Conférence, au lieu de suivre la guerre et de se borner à en sanctionner les résultats, a réussi à la prévenir et à conserver à l'Europe les bienfaits de la paix.

« Il y a là un indice précieux des tendances nouvelles qui prévalent de plus en plus dans le monde et dont tous les amis des progrès pacifiques et de la civilisation doivent se réjouir. »

La séance continue.

### LE TRAITÉ DE LONDRES.

Ce qui n'était encore hier qu'une espérance chanceuse, est aujourd'hui une réalité indubitable. La paix subsiste. L'Europe, ayant à s'occuper de progrès libéral, écarte les sujets de dispute extérieure. Felicitons-en les souverains, felicitons-en surtout les peuples. Assez de temps perdu, d'argent dépensé, de trouble dans les intérêts, d'anxiété dans les familles! Au lieu d'endosser le harnais, de prendre le fusil, d'aller à la frontière, restez, jeunes gens, à vos

idéales pour vivre de la vie réelle. Elle priaît alors Joseph Ribas de lui parler de son bienfaiteur inconnu.

Joseph lui racontait, les exploits héroïques du comte, ses batailles, ses prodiges de valeur, et elle écoutait en frémissant. Elle avait peur de cet homme qui avait répandu le sang à flots. Et Joseph souriait en la voyant trembler et pâlir; puis, pour la rassurer, il lui parlait de la grandeur d'âme, de l'humanité et des vertus chevaleresques de son maître; il lui disait comment il avait protégé et sauvé quelque jeune fille persécutée quelque vieillard sans défense en butte à une foule d'ennemis. Il entretenait aussi des chagrins et des déceptions de ce noble cœur, de l'ingratitude qu'il avait rencontrée parmi les hommes; et les yeux de Natalie se remplissaient de larmes, et, d'un regard plein de reproche elle demandait au ciel comment il avait pu permettre que les vertus de ce héros fussent si cruellement éprouvées.

« Il répand partout le bonheur, mais il n'en jouit pas lui-même, disait souvent Ribas. Il rend tous les visages sereins et joyeux; le sien seul reste grave et mélancolique. Les hommes l'ont attristé et désillusionné; il ne croit plus au bonheur pour son propre compte. »

A ces mots, le cœur de Natalie palpitait; elle aspirait à découvrir un moyen de rendre au comte la foi au bonheur.

Mais pourquoi donc ne vient-il pas vers nous, qui l'aimons sincèrement? demandait-elle. Pourquoi se soustraire à notre reconnaissance? Il lirait dans nos regards la vérité de notre affection.

— Je vous avouerai qu'il déteste les femmes, ré-

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 15 Mai 1867.

## NATALIE

NOUVELLE

Imitation de l'Allemand.

### CHAPITRE XIII

L'ATTENTE.

De ce jour, une existence nouvelle commença pour Natalie. Elle se sentait transportée, pour ainsi dire, dans un monde magique, dans le monde des fées, des enchantements et des rêves, vivant d'une vie surnaturelle et fantastique, et comme entourée sans cesse des soins d'un génie invisible qui épiait tous ses desirs pour les satisfaire par l'entremise de Joseph Ribas.

« Mon maître n'est pas content de la modeste disposition de votre villa, dit-il dès le premier jour à Natalie. Je vous prie de lui permettre de la faire décorer avec un luxe digne de votre grandeur future.

— En quoi consistera-t-elle donc, cette grandeur? demanda la jeune fille avec curiosité.

— Vous l'apprendrez en temps et lieu, répondit

La reproduction est interdite.

études et à vos labours. On a besoin de vous dans les ateliers et dans les sillons, plus que sur les routes et dans les casernes. Si seulement la paix maintenue ramenait au chiffre de l'an dernier le taux de l'exonération ?...

Disons tout. Le traité de Londres nous convient parce que, suivant les indications puisées dans les dépêches et dans les correspondances, il est la consécration visible de notre droit, la sanction formelle de nos réclamations. C'était indispensable. La paix tant qu'on voudra, et nous en sommes partisans autant que personne; mais nulle atteinte ni à notre influence ni à notre dignité. Autrement, si riche qu'elle fût, la paix nous semblerait plus pauvre que la guerre.

Ainsi l'a pensé l'Empereur. Il a concédé ce qui pouvait l'être, et tenu la main résolument, quoi qu'il pût advenir, aux exigences motivées par la sécurité et par l'honneur de notre pays. L'avenir et Dieu connaissent seuls la destinée future du Luxembourg, et si les vœux des populations seront plus ou moins longtemps stériles; mais dès à présent nous cessons d'avoir à nos portes une menace faite de granit et de canons, de soldats armés, de gibernes pleines. A ceux qui regardent cette satisfaction comme de peu de valeur, demandons seulement ce qu'ils ressentiraient si, au lieu des troupes prussiennes, c'étaient des régiments français qui dussent quitter la forteresse de Luxembourg !...

A tous les points de vue, le traité du 11 mai nous est favorable. La preuve en est dans le vif contentement qu'il excite chez tous les bons citoyens, sans distinction de classe et de parti. On se sent comme allégé d'une obsession fatigante. C'est à une vaste guerre que l'Europe vient d'échapper. De là, la pressante sollicitude des hommes d'Etat pour en écarter les dangers, les sacrifices. La France encore profitera la première et avec étendue de cet apaisement. Elle tient en ce moment, on peut le dire, un caravansérail où sont conviés tous les peuples du monde. Rien ne s'oppose plus au voyage resté, depuis des semaines, dans l'incertitude. Nous tendons cordialement la main, à travers les mers et les plaines, aux hommes de bonne volonté. LAFITTE.

Revue des Journaux

FRANCE.

Une feuille semi-officielle, la Correspondance provinciale de Berlin, prétend que la sûreté, de la Prusse et de l'Allemagne demande des précautions. Qui, donc réplique le journal la France, menace la sûreté de la Prusse et de l'Allemagne? La politique de la France, en présence de la transformation radicale qui s'est opérée, dans l'ancienne Confédération, s'est caractérisée publiquement par des actes et des déclarations officielles, qui ont été plutôt favorables que contraires au nouvel état de choses établi par les armes de la Prusse. L'incident du Luxembourg, qu'on peut considérer désormais comme réglé, n'a pas changé les conditions générales de cette politique. Elles sont aujourd'hui ce qu'elles étaient au lendemain du traité de Prague, et si la Prusse ne les altère pas, au détriment de nos intérêts et de notre influence, il n'y a pas de motif pour que notre attitude loyalement sympathique envers l'Allemagne se modifie.

Nous ne comprenons donc pas, dit en terminant M. Rigaud, et nous repoussons ce sentiment de défiance que l'on cherche à perpé-

puer entre la France et l'Allemagne. Nous ne voulons y voir qu'une manœuvre de partis hostiles, que la loyauté des hommes d'Etat et le bon sens de l'opinion doivent déjouer.

JOURNAL DES DÉBATS.

Nous lisons dans le Journal des Débats, sous la signature de M. John Lemoine :

« L'affaire du Luxembourg est de celles qu'on peut circonscrire et arranger. Nous savons bien que quand on aura évacué ou rasé une forteresse et neutralisé un petit morceau de territoire, tout ne sera pas fini. Nous ne nous dissimulons pas qu'il s'est opéré d'une façon soudaine un grand changement dans la balance des forces européennes, et que la question de rivalité et de suprématie sur le continent s'est posée entre la France et la Prusse, peut-être même pourrait-on dire l'Allemagne. Mais ces questions historiques et philosophiques, ces questions de l'ordre moral, sont longues à mûrir; elles prennent du temps et ne se résolvent pas en une seule bataille, ni par la possession d'une place forte. La concurrence de la Prusse et de l'Autriche pour la suprématie en Allemagne durait depuis plus d'un demi-siècle, et celle de l'Allemagne et de la France pour la suprématie en Europe ne fait que recommencer. On peut encore conserver l'espoir que cette grande rivalité prendra la forme de l'esprit moderne, qu'elle subira l'influence d'une civilisation plus humaine, et qu'elle trouvera d'autres manifestations que la guerre, l'effusion du sang et la ruine du travail. »

LE MONDE.

Le Monde considère d'un tout autre point de vue, les évolutions de la grande politique moderne.

« La Révolution, grandit sous trois formes diverses : démocratique aux Etats-Unis, absolutiste en Russie; constitutionnelle en Allemagne. Faut-il s'en étonner? Qu'importent les formes quand on est d'accord sur le fond? Tout récemment on parlait de frégates cuirassées vendues par les Etats-Unis au roi de Prusse et il est évident qu'ils songent à intervenir en Europe. La Russie soutient la Prusse contre la France pour avoir carte blanche en Orient, et la Prusse se lie à la Russie, parce qu'elle voit dans la France le principal obstacle à ses desseins. Et ces trois puissances ne se gênent pas; elles peuvent chacune se développer, sans que les autres aient à s'en plaindre. Si l'Allemagne devient redoutable, c'est au Sud et non au Nord qu'elle portera ses armes. Elle se souviendra des plaines fertiles de l'Italie occupée par ses ancêtres, et elle ne nous remerciera même pas de lui avoir déblayé le terrain. La France se défendra longtemps; mais derrière l'Allemagne, elle sentira le poids de la Russie. La chute temporelle du Pape entraîne la chute de tout le monde. Les politiques étourdis se demandent: Pourquoi le Pape serait-il roi? Les événements répondent: Pourquoi la France exercerait-elle la prépondérance en Europe? La puissance appartient au nombre et à l'espace. Or, les idées modernes ne donneront à la France ni le nombre ni l'espace. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour.

La santé du prince Impérial se trouve parfaitement bien du séjour de Saint-Cloud. L'Impératrice va visiter tous les jours son fils qu'elle accompagne dans ses excursions. Le prince se rendra, dit-on, au camp-de-Châlons lors de la visite que l'Empereur compte y faire dans le courant de juin.

Nous pouvons dire que le gouvernement s'est rallié à l'amendement qui limite à trois ans la durée des commissions administratives nommées en cas de dissolution des conseils municipaux.

Le roi et la reine des belges sont attendus à Paris.

Le roi Victor-Emmanuel viendra visiter l'Exposition universelle vers le 10 juin.

A cette même époque, l'empereur de Russie, et peut-être, vu la tournure que prennent les événements, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche se trouveront à Paris.

La France va avoir son câble transatlantique. Une compagnie se forme sous les auspices du gouvernement pour établir une communication télégraphique entre les deux continents. Le câble partira de Brest pour aller atterrir à l'île St-Pierre, à l'entrée du golfe de St-Laurent; il gènera de là Halifax, chef-lieu de la Nouvelle Ecosse, et le territoire des Etats-Unis d'Amérique. Vu que l'argent ne fait pas défaut et que le profit est certain, l'entreprise va être rapidement menée, si bien que dans dix-huit mois nous cessons d'être tributaires pour cet objet encore, de la Grande-Bretagne. Nous aurons dû ne pas l'être du tout.

Ces jours-ci, dit une correspondance

italienne, on a mis en circulation des billets de 2 fr. faits en Amérique, imprimés des deux côtés, en noir et bleu, avec le portrait de M. de Cavour au milieu. Ils ont la dimension d'une carte de visite format ordinaire. Ces billets comme ceux de 10 fr. qui sortent de la même fabrique, ont l'aspect d'une étiquette de bouteille; aussi on les appelle communément billets Vermouth.

M. Daniel Lewy, gérant du journal la Lune, vient d'être condamné à un mois d'emprisonnement et à 100 fr. d'amende pour avoir publié, sans autorisation du ministère de l'Intérieur, le portrait en charge de M. Louis Veillot.

On disait aujourd'hui, à la chambre que M. Gressier déposerait lundi son rapport sur la loi de la réorganisation militaire. La discussion générale s'ouvrira jeudi.

Les principaux industriels et commerçants de Barcelone ont résolu de payer respectivement la visite à l'Exposition de Paris à l'un de leurs employés; c'est le sort qui désignera l'heureux voyageur.

Le prince de G. Illes est arrivé ce matin; il est descendu à l'ambassade d'Angleterre.

Nous recevons le verdict du jury dans l'affaire des troubles de Roubaix. Ont été condamnés: Castelain à 6 ans de travaux forcés; Boitel à 5 ans, Delabarre à 4 ans, de prison, Couplet et Billoire à 3 ans, Peters à 2 ans et Hure et Poteau à 5 ans de réclusion.

Pour extrait : A. Layton.

Correspondance.

LETTRES DE BERLIN.

Berlin, 12 mai

Quelle que fût, en France, la préoccupation au sujet de la Conférence de Londres, elle n'avait point l'intensité que je remarquais ici, dans la classe ouvrière aussi bien que dans la bourgeoisie. Tout le monde s'attendait à un arrangement amiable de l'affaire du Luxembourg. On amis de côté, non sans grincer un peu, et même beaucoup, la question d'amour-propre. Je puis vous assurer, que M. de Bernstorff, chargé de représenter la Prusse à la conférence, avait reçu des instructions tout-à-fait conciliantes et libérales.

Ne croyez pas d'ailleurs que les dispositions pacifiques de M. de Bismark soient exemptes d'intérêt. Il a, pour employer une de ses phrases pittoresques, un autre poisson à frire que le Luxembourg et la Neerlande. Il lui faut apaiser, contenir, tantôt avec des caresses, tantôt avec des rigueurs, les populations récemment annexées à la Prusse. Rude entreprise, malgré les contes doucereux des feuilles allemandes. Au lieu d'aller en diminuant, l'antagonisme grandit. Les Hanovriens, les Francfortois, les Hessois ne sont pas prussifiés du tout, même près de l'oreille et du poignet des agents de police. Ils ne se gênent pas pour dire: « Rira bien qui rira le dernier de l'Empire à ressusciter ou de la Confédération à rétablir. »

Ces résistances, vous expliquent mieux que les commérages des journaux, le penchant du roi et du premier ministre vers les idées de conciliation. Il ajoute même que ces idées sont plus anciennes qu'on ne pourrait le croire au-delà du Rhin. Vous avez trop pris au pied de la lettre les jactances de Bismark et des autres tireurs de fusils chargés à poudre. Du moment qu'il ne s'agit plus de remplacer par une garnison française de la garnison prussienne à Luxembourg, les Allemands raisonnables ont regardé la paix comme préservée. Cette conviction est devenue bien plus forte et générale quand on a vu que la Russie n'entendait nullement soutenir les prétentions politiques, historiques, géographiques et casuistiques de M. de Bismark.

Pour extrait : A. Layton.

Bulletin Agricole

Mai répare les torts d'avril. Voici le pré; le champ, la vigne presque aussi avancés que les autres années. Si cela continue, il y aura des reposoirs de la Fête-Dieu, des grappes vertes et des épis mûrs.

Cela, et puis les nouvelles pacifiques, met de l'entrain dans les conversations et de la gaieté sur les visages. Le cultivateur, propriétaire ou métayer, prend son parti de la bêtise, d'ailleurs modérée, qui se généralise dans le pays en voyant que la récolte en terre a un aspect de plus en plus confortable. Il était temps que la pluie cessât, surtout pour les sols friables, ou il n'y a encore pas mal d'éclaircies!

Le marché de Paris tient volontiers plus ferme que les halles des départements. La farine commerciale ne sort pas de 72-50 et même 73 (les 157 kil.). On traite quelques parties de froment dans les 26-50 à 26-75 (l'hect.) entrée comprise. Le seigle, un peu délaissé à cause du rapprochement de la moisson, fait de 45-75 à 16-25. L'orge de 16-25 à 16-75. L'avoine de 41-50 à 12. Le tout à l'hectolitre également.

Les avis de l'extérieur sont, ainsi que chez nous, dans le sens de la distension des mercures. Le beau temps est général en Europe, mais certaines contrées ont fortement souffert des froids tardifs et des pluies persistantes. Le marché anglais est peu fourni; et comme il n'a plus grand chose à recevoir du dehors, c'est chez nous qu'il prendra jusqu'au séchage des blés, ce qui lui manque. A Cologne, le froment vaut de 34-50 à 35-25 (les 100 kil.). Des navires retardataires arrivent en assez grand nombre du levant et de l'est au Havre et à Marseille.

Les chaleurs font du même coup la joie et la crainte du vigneron. Si le fruit se comporte bien à la souche, il n'en est pas de même du vin en cave ou en cellier; s'entend pour celui qui, manquant de force alcoolique, est exposé à « tourner » sous l'influence de la température, combinée avec le « travail » que la vé-

gétation imprimé au cuveau. Voilà l'explication de la bonne tenue des cours tant à Bercy et à l'Entrepôt que dans les pays producteurs. Conseillons de n'expédier sur Paris qu'à bon escient jusqu'à nouvel ordre. Paris a plus de marchandises qu'il n'en consommerait en dix-huit mois, quand même l'Exposition lui amènerait deux fois autant de visiteurs. Ajoutons ceci : que l'étranger boit peu de vin parce qu'il le trouve trop cher; et le provincial parce qu'il le trouve équivoque. On se récompença quand on sera de retour dans la famille. Pourvu qu'on n'arrose de bon vin que des vérités seulement?

Les spiritueux proprement dits sont au grand calme. Les 3/6 betterave sont traités, pour le disponible, dans les 58 à 59 fr. (l'hect.). Languedoc 85. Prix bien tenus dans les Charentes.

On se félicite généralement de la situation des colzas, bien qu'ils laissent à désirer dans quelques contrées. Cette perspective rassurante pèse sur les transactions. A Paris, la denrée disponible, en tonne, vaut de 92-50 à 93 (les 100 kil.). Graine 26 à 27 (l'hect.)

Il se passe, ou plutôt il se renouvelle, pour le bétail expédié sur Paris un fait qui n'a de bizarre que l'apparence et qui peut servir de leçon à bien du monde. Depuis l'ouverture de l'Exposition, la boucherie achète avec empressement les sortes de qualité secondaire, tant bœuf que mouton, veau et vache surtout. Il s'ensuit que l'avantage est, pour le moment, au bétail maigre ou de race négligée. D'où vient cette anomalie? Tout simplement de ce que la cherté du bétail étant acceptée par le restaurateur ou la ménagère, on place tout aussi bien la vache que le bœuf, et le brebis que le mouton. Ceci est encore un des avantages de la liberté sans réglementation. Heureusement que ce n'est qu'une couple de mois d'épave à passer. Durant cette période, tant pis pour ceux qui n'ont pas les dents solides, l'estomac robuste, la bourse garnie!...

Pour extrait : A. Layton.

DE LA SCIENCE.

Monsieur Blavier nous prie d'insérer quelques remarques sur la dernière Conférence de M. Ductasta, professeur de philosophie au Lycée Impérial. Nous commençons aujourd'hui la publication de ce travail.

Mon cher ami,

Vous m'avez demandé quelques explications sur des matières traitées dans une Conférence imprimée dans le Journal du Lot nos 3, 6, 40 et 43 avril; vous avez pensé qu'il pouvait être utile que ces explications fussent livrées au public. — Je viens un peu tard, satisfaisant vos désirs; mais les travaux de la semaine Sainte et de la semaine de Pâques, m'ont laissé bien peu de loisir; aussi, sans autre préambule, et sans m'excuser davantage, j'entre en matière, et je vais essayer de remplir de mon mieux, la tâche que vous m'imposez. D'abord, je mets absolument de côté, la personne et les intentions de l'auteur, pour m'occuper, uniquement, de son œuvre prise en elle-même; à plus forte raison, je m'entends faire retomber aucun blâme sur l'administration supérieure du Lycée; de ces bonnes dispositions et les sentiments chrétiens de ces messieurs me sont trop bien connus. Je le répète, je prends l'œuvre en elle-même, et d'avance, je désavoue toute interprétation qui pourrait sembler blessante pour le jeune professeur, plus excusable à mes yeux qu'il ne l'a paru à plus d'un de ses auditeurs et de ses lecteurs.

Cela posé, je commence. Laissons passer, si vous le voulez, l'homme locomotive; aussi bien, n'est-ce qu'une plaisanterie; mais nous ne pouvons pas avoir la même indulgence pour la description de la machine: la question nous touche d'assez près pour qu'il nous soit permis d'être un peu difficiles. Eh! bien, chose singulière! dans un temps, où le nom de la liberté est dans toutes les bouches, et dans un travail, où on en paraît si jaloux, on nous décrit de telle façon, que je ne trouve plus, dans l'homme, le plus petit coin pour colloquer cette liberté.

Je ne puis pas la placer dans les fins; elle n'est pas davantage dans les appétits, les inclinations, les instincts, tout cela est fatal; comment serait-elle dans des instruments, mis en mouvement par des moteurs nécessaires? Mais c'est tout l'homme, la locomotive tout entière.

Rassurons-nous, cependant, un peu plus bas nous trouvons quelque chose de plus, nous trouvons l'homme se servant d'une manière, devant se servir d'une autre, de son instrument, pour satisfaire son instinct. Nous avons donc quelque chose de plus que le but, le moteur et l'instrument.

Je l'avoue, je n'aime pas ce mot de nature si vague, ce mot au sens si multiple et parfois si divers, j'aimerais bien mieux le mot de Dieu, si clair, si précis, et si propre dans la question. « La nature lui (à Thom) me » assigne des buts, elle a mis en lui des moteurs, elle a pourvu d'instruments admirables. — Est-ce que le nom de Dieu ne raisonnerait pas mieux à votre oreille et ne parlerait pas mieux à votre cœur? Mais s'il fallait tout relever!...

Voici la Science, c'est l'objet du travail qui nous occupe. On la prend dans le sens le plus large, on la confond avec la connaissance. La vieille philosophie pourrait bien réclamer un peu. Il n'est pas sans inconvénient de détourner ainsi les mots de leur sens admis et reçu; et, certainement, l'auteur n'admettrait pas toutes les conséquences de sa définition. Admettrait-il davantage celles des limites qu'il assigne à la science?

« Elle enfermera dans son domaine, dit-il, tout ce que l'intelligence peut saisir et comprendre. » Un petit syllogisme, si vous plait, cet engin moyen-âge, — dont nous aurons à parler, encore : — La Science enferme dans son domaine tout ce que l'intelligence peut saisir et comprendre; or l'intelligence humaine ne comprend pas même un grain de poussière. — Nos plus grands savants n'en diraient pas l'essence — donc la science humaine n'enferme pas dans son domaine, même un grain de poussière.

Mé trouverait-on trop rigoureux sur le sens de ce mot comprendre? — Vous n'ignorez pas l'usage qu'on sait en faire; lorsque vient la question de nos mystères — ne laissons pas ouvrir de tranchée qui puisse conduire l'ennemi au cœur de la place.

Mais avançons. — Qu'est-ce que l'intelligence? Je le sais, les définitions des mots sont libres — et, pourvu que j'avertisse mon lecteur, il m'est permis d'appeler tour, une motte, et chat, un lion; il faut

L'ILLUSTRATION  
JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris.  
Sommaire du 11 mai 1867.  
Texte: La statue de l'impératrice Joséphine — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris — La Canne du major, récit militaire. — Promenade à travers l'Exposition. — Les Machines (suite et fin). — Funérailles du second roi de Siam. — Salon de 1867. 3e article. — Gazette du Palais. — Exposition universelle: le vêtement (suite et fin). — Haut-relief repoussé en argent, de Salsikoff. — Le lit brodé par lady Carrington. — Le pavillon impérial. — Revue mensuelle de la bourse et de la finance. — M. J.-O. Couat violoniste. — Le port de Dakar.  
Gravures: Statue de l'impératrice Joséphine. — Service d'évacuation de la forteresse de Belgrade par les Turcs; retour du prince Michel à Belgrade (2 grav.). — Funérailles du second roi de Siam (3 grav.). — Haut-relief repoussé en argent, de Salsikoff. — Exposition universelle: Lit brodé par lady Carrington; le pavillon impérial; le jardin central. — M. J.-O. Couat, violoniste. — Le port de Dakar. — Rebus.

néanmoins convenir qu'un pareil usage de la liberté, pour si restreint qu'il soit, contribue fort peu à répandre de la clarté dans un ouvrage. On distingue l'intelligence, de la raison pure. Et, cependant, jusqu'à ces temps de progrès inouï, tous les philosophes, et encore aujourd'hui un grand nombre d'entre eux, et la multitude, aujourd'hui comme alors, regardent l'intelligence comme la faculté générale de connaître, et lui attribuent par excellence, le domaine que les philosophes d'outre-Rhin, surtout, assignent à la raison pure.

Nous voici encore en présence de l'instinct. — Vous vous étiez incliné avec respect devant le savant; vous aviez contemplé, avec admiration, cet homme plein de la conscience de sa dignité d'être intelligent et libre; cet homme poursuivant sa fin avec choix et courage; sachant ce qu'il faisait et pourquoi il le faisait; cultivant, en vue de sa fin suprême, la plus haute de nos facultés; se proposant de glorifier ainsi, et de mieux atteindre l'auteur auguste de cette intelligence, cette infinie vérité, dont chaque vérité créée nous apporte un reflet. — Eh bien! vous vous étiez trompé. Ce savant obéit à l'instinct.

Qu'on ne nous parle pas de noblesse, de désintéressement, il n'y en a pas là où il n'y a pas de liberté. — Mais serais-je devenu un peu libéral, et, en vérité, je crois bien l'être, et même un peu plus que beaucoup d'autres — Ils mettent la liberté partout, et font si bien qu'en réalité elle n'est plus nulle part. — Ah! la liberté! elle est inséparable de la vérité — et l'histoire de six mille ans nous démontre qu'elle ne vit réellement et pleinement qu'à l'ombre de la croix.

Je ne nie pas la curiosité dans l'homme; — il faudrait, pour cela, oublier bien des choses, — je ne nie pas son influence sur nos déterminations, j'admets en nous des mouvements spontanés, instinctifs, si vous voulez; mais ce n'est pas l'homme, tout l'homme — et l'acte réfléchi, l'acte de choix, libre, d'un mot, est bien autrement important à mes yeux.

Laissons passer la division du problème, laissons passer ce qu'on dit de l'unité de l'objet de la science, unité qu'on peut entendre dans un sens raisonnable et que l'éclectisme-panthéisme prend dans un sens détestable. Car, le croiriez-vous? il confond dans une unité réelle, substantielle, la cause et l'effet, Dieu et le monde, le fini et l'infini, mais n'ayons pas l'air d'être trop mécontents.

Croyez-vous, franchement, que l'homme ait jamais eu réellement à se poser le problème dans l'étendue et de la manière qu'on le suppose? — Pour moi, je n'en crois pas un mot. — Chercher à connaître son origine et ses destinées n'a pu jamais, être regardé comme un accès de présomption et de folie. Ce fut toujours pour l'homme le premier et le plus essentiel des devoirs.

Aussi, sans parler de l'enseignement de la création tout entière, et de ce langage de la terre et des cieux, si éloquent et si clair, l'enseignement social et traditionnel ne laissa jamais ces questions sans réponse — et cette réponse fut d'autant plus complète et plus précise qu'on était moins éloigné de la naissance des choses; non, non, les peuples ne durent pas attendre les leçons des philosophes — un maître plus auguste avait donné ses leçons; mais nous allons retrouver cette question.

Encore ici l'unité, l'indivisibilité de la science. — Eh bien! cette unité, cette indivisibilité me fatiguent. — Est-ce donc que pour connaître Dieu je devrais connaître de quelle couleur fut la queue du chien de Tobie, et je ne connaîtrais pas l'homme, si je ne connaissais pas les sources du Nil? Sans doute, si on veut dire que je ne connaîtrais pas tout, si je ne connaissais pas tout, je n'exigerais pas un syllogisme en forme pour l'admettre; mais si on vient me dire que je n'aurai pas une connaissance scientifique, philosophique de Dieu et de ses attributs; de ses opérations et de sa providence; de l'homme, de sa nature, de son origine, de sa fin, de ses devoirs, parce qu'au bout de mon télescope je n'aurai pas aperçu le plus lointain des astres, ou parce qu'au fond de ma cornue je n'aurai pas saisi le dernier élément de je ne sais quel composé; je nierai non seulement cette conclusion, et je soutiendrai carrément qu'une vérité certaine n'a pas à craindre l'étre détrônée par la découverte d'une autre vérité.

Ah! je sais bien pourquoi on insiste, on vous dira plus tard, le moyen âge ne connaît pas le comment des êtres, donc il n'en sut pas le pourquoi, donc il n'eût pas de philosophie.

Nous voici en Grèce — on dirait que la terre est encore humide et que la moisson semée par Deucalion est à peine levée. En vérité, on croit rêver lorsqu'on rencontre ces tableaux de fantaisie, surtout lorsqu'on les rencontre sous la plume d'un philosophe — plus tard on reprochera au moyen âge, les pratiques de l'astrologie, et nous en dirons un mot; mais que penser de ces fantastiques divinations du passé, à l'encontre de toutes les traditions et de toutes les histoires? —

Non, l'homme n'est pas éclos, comme un champignon, d'un sol d'abord fécond, et puis devenu stérile; à ses origines on ne rencontre pas cette ignorance, ce je ne sais quoi d'étonné d'un sauvage qui, par un coup de baguette se trouverait transporté en plein palais de l'exposition. — Comme nous l'avons déjà dit, plus on remonte vers les origines, et plus on retrouve, nette et précise, l'idée de Dieu, cette idée fondamentale de toute vraie philosophie. C'est dans des siècles après la création que cette idée s'obscurcit, et que, grâce à la corruption des cœurs, les esprits en viennent à déifier à peu près toutes choses.

Certes la philosophie n'a pas fait de grands frais pour arrêter ce désordre; elle n'eût pas pu, elle n'a pas voulu. — Socrate lui-même, Socrate dont l'influence réelle a été de si mince importance dans la marche de l'humanité, Socrate, mourant, fait immoler un coq à Esculape — singulier moyen de tromper les masses. Ah! ce n'est pas ainsi que meurent les apôtres!

Non, l'idolâtrie ne fut pas un point de départ, et le polythéisme ne fut pas la première étape de la religion parmi les hommes. L'idolâtrie fut une corruption de la vérité, et le polythéisme une véritable déchéance. Les premiers hommes surent d'où ils venaient, quelle main les avait formés, en l'honneur de qui devait brûler leur encens et couler le sang de leurs victimes. Ils enseignèrent à leurs enfants.

Mais à mesure qu'il s'éloigna de la source, qu'il subit l'influence des passions, qu'il s'éparilla dans les familles séparées, et de plus en plus divisées par la confusion du langage, cet enseignement s'affaiblit, se corrompit. — En serions-nous étonnés? en plein dix-neuvième siècle, malgré les splendides rayonne-

ments du soleil de l'Évangile, malgré cette démonstration toujours vivante que le Christianisme porte en lui-même et dans ses effets, ne rencontrons-nous pas bien des hommes qui nient sa réalité et prétendent tout expliquer sans lui?

Avançons — on ne niera pas tout... mais tout sera expliqué et ce n'est pas difficile — « de tous nos désirs le plus impérieux peut-être (peut-être...) est celui de l'immortalité et du bonheur. » Eh bien! — voici — « Les prêtres érigent en dogme ces aspirations de notre nature; l'homme disait je voudrais et les prêtres dirent ce sera — ils couvraient leurs affirmations de l'autorité divine. » Des prêtres, une autorité divine — les comprenez-vous sans l'idée de Dieu, sans une religion? — Aurait-on par exemple, découvert que l'effet précède la cause? — lorsque les prêtres érigent ces dogmes, il y avait donc, déjà, des autels, des sacrifices, une religion; on devait être bien près de connaître la vie à venir, l'immortalité de nos âmes — d'ailleurs si on comprend — je voudrais en face des Champs-Élysées, on le comprend bien moins en face du Tartare — et puis quelle idée se fait-on du sacerdoce dans ces temps reculés? On suppose un corps, une caste — que sais-je? mais ce n'est pas l'histoire et la réalité des faits — le sacerdoce était l'apanage des chefs de famille et il en fut ainsi pendant des siècles.

Mais pour quoi tout ce système de progrès continu? Ne craignons pas de révéler ce qui est au fond de ces théories — on prépare les voies à des conclusions décriées d'avance: — progrès, lorsqu'il a paru, le christianisme doit faire place à la philosophie, degrés plus élevés de la perfection de la raison humaine. — « La philosophie, dit Cousin, éclaira la religion, » et la seconde, et l'élève doucement du demi-jour » du symbole à la grande lumière de la pensée pure. » *Intro à l'hist. de la phil. 4<sup>e</sup> lec. p. 30.* — *Restum tenentis amici* — que voulez-vous, l'oiseau de la fable trouvait bien ses petits charmants et mignons — mère philosophe peut bien trouver les siens jolis — éclectisme, rationalisme, panthéisme, athéisme, matérialisme, positivisme, oh! la belle petite coupée! — A tout cela, il y a seulement un petit inconvénient. — Le monde existait depuis près de 2000 ans, lorsque le polythéisme a commencé par-ci, par-là, et de plus, malgré le polythéisme triomphant, l'idée d'un Dieu n'a jamais été complètement effacée chez les peuples — et Tertullien, et il n'est pas le seul, aussi au courant des mœurs et des croyances païennes, qu'on peut l'être de nos jours, nous donne comme le témoignage de l'âme naturellement chrétienne, ces exclamations usitées parmi les païens — *mon Dieu! bon Dieu!*

Du reste, l'action du peuple israélite n'a pas été restreinte dans d'aussi étroites limites qu'on le suppose bien souvent — sans parler des relations de parenté qui existaient entre les Spartiates et les enfants d'Israël — ils se traitaient de frères — ce peuple a été en contact continu d'affaires et de politique avec les grands empires — et ces relations sont allées toujours se développant. Or la Grèce, à son tour, n'a jamais été sans relation avec cet Orient, mère patrie de ses premiers habitants.

Aussi, ne croyez pas que Socrate et Platon soient éclos, tout d'une pièce, du cerveau de quelque Jupiter, ou qu'ils n'aient dû qu'aux déductions de leur raison, la vérité dont on semble les faire les inventeurs. Longtemps avant ces philosophes tout l'Orient avait retenti d'un enseignement bien autrement précis, complet et autorisé que ne le fut jamais celui de la philosophie. — Or, cet Orient, Pythagore l'avait visité un siècle avant que Socrate philosophât, Solon l'avait parcouru avant Pythagore lui-même, et Platon le parcourut à son tour — on ne serait cru ni savant, ni philosophe si on n'avait pas visité ce berceau de l'homme, et tâché de recueillir son enseignement et ses traditions.

Car, croyez-le, mon cher ami, si ces anciens philosophes reparaissent au monde, ils seraient bien étonnés de l'honneur qu'on leur fait, et ils se reconnaîtraient bien difficilement sous ce masque de rationalisme dont on les affuble aujourd'hui — devons-nous l'être moins de ce qu'on nous dit du progrès philosophique — la philosophie avait si bien progressé, elle avait si bien élaboré les traditions primitives, que de progrès en progrès elle avait abouti au scepticisme, ou s'était perdue dans les pratiques de la théurgie. Déjà Cicéron, en qui se résume la philosophie romaine à son apogée, en était au doute académique, quelques années plus tard, Sénèque écrivait l'apologie de Néron, assassin de sa mère...

La suite au prochain numéro.

INTRODUCTION

DE LA BULLE INEFFABILIS en patois du Lot.

Il faut, de nos jours, plus que jamais peut-être, qu'une œuvre soit vraiment grande pour que, dominant les sévérités souvent fatigantes de la critique, elle rallie tous les suffrages et toutes les admirations. La traduction de la bulle *Ineffabilis* en toutes les langues du monde, entreprise depuis peu d'années, terminée aujourd'hui, par monsieur Sire, porte donc des marques bien visibles d'élevation; puisqu'elle a suscité dans les revues et dans les journaux un concert unanime d'approbations et d'éloges.

A quel point de vue que l'on la considère, il est vrai, au point de vue Religieux, au point de vue Scientifique, ou au point de vue de l'Art, cette œuvre colossale ne peut qu'attirer à son auteur ces paroles que monseigneur Mermillod, évêque d'Hébron, lui adressait naguère: « Vous avez entrepris et vous menez à bonne fin une des plus grandes œuvres de notre siècle. »

Il ne faut que connaître la pensée qui a inspiré l'immense collection dont je parle, pour comprendre sa magnificence au point de vue Religieux. S. S. Pie IX ayant proclamé que Marie, suivant la croyance de tous les siècles, avait été conçue sans péché, le monde entier émut et accepta, non-seulement avec soumission mais avec allégresse ce nouveau dogme de foi. Cette allégresse et cette soumission, malgré leur universalité, ne parurent pas, quant à la durée de leur manifestation, suffisantes au docteur Sulpicien dont l'entreprise nous occupe: Il voulut que la bulle *Ineffabilis*, qui déclare que Marie fut toujours sans tâche, devint en quelque sorte la propriété de chaque peuple; il voulut que chaque pays que le catholicisme éclaire, ou qu'il tend à éclairer, que tout pays des-

ors, la fit sienne, et la renvoyât traduite dans son idiome propre, comme un impérissable témoignage de son éternelle adhésion, au grand Pontife de qui elle était émanée.

Il n'y aura donc pas sous le Ciel, de peuplade, quelque ignorée qu'elle soit, qui ne s'écrite à jamais avec Pie IX, dans sa langue plus ignorée, peut-être encore qu'elle même: Marie fut dans sa conception sans souillure, Immaculée!

C'est bien comprendre, si je ne me trompe, le sens du mot *Catholique*, et faire une application un peu plus étendue et beaucoup plus sainte que de coutume du *suffrage universel*.

Au point de vue Scientifique, le mérite de l'œuvre de monsieur Sire n'est pas plus contestable que sa grandeur au point de vue Religieux. Quels recueils polyglottes, en effet, ont engendré jusqu'à ce jour nos plus éminents philologues? Des recueils de dix, vingt, trente langues peut-être; le savant trouvera désormais à la bibliothèque Vaticane quarante-cinq pages environ de chaque idiome du monde; la religion de Jésus-Christ aura donc fait, dans quelques années, infiniment mieux que la science n'a pu faire pendant bientôt dix-neuf siècles.

Voici d'ailleurs l'énumération saisissante quoique incomplète des langues qui figurent dans le recueil dont Pie IX a accepté l'hommage:

Langues d'Europe: Le Crétois, l'Albanais, le Roumain des Moldo-Valaques, l'Italien, l'Espagnol, le Portugais, le Français, le Maltais, le Romain des Grisons, le dialecte du Frioul et le Latin de l'ancienne Rétie.

Pour les dialectes spéciaux de l'Italie: Le Vénitien, le Tyrolien, le Lombard, le Piémontais, la Valdolaine de la vallée d'Aoste, le Sarde, le Génois ou Ligurien, le Romagnol, le Napolitain, le Calabrais, le Sicilien, etc.

Pour les dialectes espagnols: Les quatre idiomes Basques, du Guipuscoa, de la Biscaye, de l'Alava, de la Navarre; le Bable des Asturies, le Gallego de la Galice, le Catalan, le Valencien, le Majorquin, l'Aljamiado (Espagnol écrit en caractère celtique ou andalou).

Pour les dialectes de la France, au nombre de soixante-douze: Dans la France Septentrionale: Le Flamand, le Picard, le Champenois, le Wallon, le Normand.

Dans la France Orientale: Le Lorrain allemand et le Lorrain français; l'Alsacien du Haut et du Bas-Rhin; les trois dialectes Franco-Comtois de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura; le Bourguignon de la Côte-d'Or, les Maconnais de Saône-et-Loire et le Bressan de l'Ain.

Dans la France Occidentale: Les quatre dialectes Bretons de Saint-Paul de Léon, de Tréguier, de Quimper, de Vannes; le Poitevin et le Vendéen.

Dans la France Centrale: Le Berrichon, le Nivernais, le Bourbonnais, le Limousin, le dialecte des Marches, les quatre variations de l'Auvergnat et les deux les plus usitées dans le Lyonnais.

Dans la France Méridionale où les dialectes particuliers à chaque province sont les mieux conservés: En Savoie autant de traductions qu'il y a de vallées principales; les trois dialectes du Dauphiné; celui du Comtat Venaissin; ceux de Marseille et d'Aix en Provence; le Niçard dans les Alpes-Maritimes; les idiomes d'Ajaccio et de Bastia en Corse; — En Languedoc, les anciennes langues des Cévennes et le Languedocien pur de Montpellier et de Toulouse; — Dans la Guienne, les dialectes du Quercy, du Rouergue, d'Agen, du Périgord, du Bordelais, du Médoc et des Landes; — Les dialectes de Dax, d'Auch, de Bigorre, le Basque de Labour, de la Soule et de la Basse-Navarre en Gascogne; les dialectes du Béarn, de Foix et de la Cerdagne.

Pour les Iles Britanniques: L'Anglais, le Gallois ou Kembraïque du pays de Galles, le Gaélique d'Irlande, d'Écosse et de l'île de Man.

En Allemagne, les langues d'origine Germanique: L'Allemand et ses dialectes de Suisse, de Souabie, de Saxe, de Frise, etc. — Le Flamand, le Hollandais, le Scandinave de l'Islande, du Danemark, de la Suède et de la Norvège.

On ne trouve en général dans les manuscrits anciens que les caractères gothiques; dans les manuscrits de monsieur Sire, l'écriture varie presque autant que les langues elles-mêmes, chaque peuple offrant la bulle, non-seulement dans son idiome particulier, mais aussi dans les caractères calligraphiques, qui lui sont propres. C'est ainsi que les écritures Hiéroglyphiques, Hébraïques, Démotiques, Assyriennes ou Cuneiformes, Indiennes ou Sanscrites, Chinoises Coréennes, Arabes, etc., y étaient aux yeux de chacun leurs formes originales et étrangères.

La variété d'ornementation n'est pas moins merveilleuse... Ce n'est pas seulement l'Europe, c'est l'Asie, l'Amérique, l'Afrique, l'Océanie, qui, en envoyant leur bulle, ont envoyé aussi dans les titres qui les précèdent ou dans les peintures marginales qui les accompagnent, ce que leurs artistes indigènes ont pu imaginer ou reproduire de plus parfait.

Ce que la peinture est chez nous, ce qu'elle est chez les peuples civilisés qui nous environnent, ce qu'elle est dans les peuplades incultes et dont le nom même nous est à peine connu, voilà ce que la bulle nous montre et ce qui lui donne un caractère pittoresque, je dirais presque étrange, mais intéressant par-dessus tout.

Quant à la supériorité de l'œuvre de monsieur Sire, provenant de son étendue, elle ne saurait être contestée. Ce n'est pas quelques tentatives de pages d'une Bible, d'un Missel, d'une Imitation de Jésus-Christ, d'un Encolige quelconque, mais environ vingt mille pages qui ont été par ses soins magnifiquement illustrées.

J'ai eu l'ambition de voir figurer l'idiome vulgaire de notre pays, le Patois du Lot, dans cette universelle collection de langues. Pourquoi pas? Aucun dialecte peut-être n'a servi à exprimer autant de prières et de vœux à l'auguste mère de Dieu que nos patois méridionaux lui en ont transmis.

Après plusieurs essais infructueux, je demandai dans le *Journal du Lot*, il y a plus d'une année, le concours des personnes habiles dans le multiple travail de la traduction patoise, de la calligraphie et de la peinture... On voulut bien écouter ma voix et j'ai présentement en main une traduction de la bulle *Ineffabilis* en patois du Quercy, digne en tout de figurer à côté de ses sœurs de France ou de l'étranger.

Monsieur le curé de Montfaucon, voulut bien traduire la bulle. Sa traduction a été soigneusement revue depuis par messieurs les abbés Layral et Cabrolle. Le sens de la bulle *Ineffabilis* est très fidèlement rendu sans que notre idiome ait perdu néanmoins de son originalité.

Le travail de calligraphie est dû à une religieuse du couvent de Gramat, sœur St-Dominique; il est admirable.

Monsieur Edmond Cavaignac a composé et peint le titre de la bulle. Cette première page n'a pas seulement dès lors le relief qu'un talent vrai donne à toute chose, il a de plus le relief d'un grand nom. Sa Sainteté Pie IX sera touchée sûrement, de ce que l'héritier de ce général illustre qui, à l'heure de ses anciennes infortunes, lui offrit un asile, a voulu dans ses malheurs nouveaux contribuer à une œuvre destinée à lui montrer la sympathie du monde et à le consoler.

Quelques détails charmants de cette même page sont dus à M. Calmon, peintre et sculpteur d'un mérite connu de tous.

Monsieur l'abbé Cheval, a bien voulu tracer le plan de l'ornementation marginale. Mais si ce plan fut distingué et de bon goût, comme l'est tout plan émané d'un maître aussi sûr, l'exécution porte des traces visibles pour tous, d'une distinction non moins grande et d'un bon goût non moins parfait. L'ornementation marginale est, à peu de chose près, en entier l'œuvre de mademoiselle Emma Cabrolle (de Gramat.) Ce que M<sup>lle</sup> Emma Cabrolle a montré de constance, dans une œuvre minutieuse et qui a nécessité une année de travail, n'a d'égal que le talent et la délicatesse incroyable d'imagination et de pinceau qu'elle y a déployé.

Huit pages fort belles aussi, ont été décorées par madame Marie-Antoinette sœur de M<sup>lle</sup> Emma Cabrolle, et religieuse dans la maison que le couvent de Gramat possède à Cahors.

Monseigneur Grimaudis a bien voulu consacrer la bulle de son diocèse en la signant.

Grâce aux personnes que je viens de nommer, l'es sentiel est fait pour la bulle de Cahors; — une seule préoccupation me restait à faire relire. — Les reliures de mille, et même trois mille francs, sont communes dans la collection de monsieur Sire. — Sans aspirer à faire relire, aussi splendidement et à un si haut prix, la bulle du Quercy, je vous prie que la reliure en fut convenable. — Je fais donc un appel aux personnes X<sup>es</sup> aux communautés religieuses du diocèse de Cahors, qui aiment Marie et Pie IX — Si elles veulent contribuer à une œuvre érigée à la gloire de la Mère à plus tendre et du Pontife le plus héroïque, qu'elles envoient sans retard et par un mandat sur la poste, leur offrande quelque modeste qu'elle soit, à M. l'abbé Léonold Caussanel, vicaire à Castelnau-de-Montastruc (Lot).

J'ai parlé hier deux fois de ce projet, chaque fois un don de cent francs m'a répondu. Comment ne serais-je pas plein de confiance? — Je me suis fait souvent autrefois une question qu'ceux qui me l'ont pas manqué, pas de se faire: Une œuvre aussi colossale sera-t-elle perdue pour le monde? Deviendra-t-elle la propriété exclusive de la bibliothèque vaticane et du petit nombre de curieux et d'érudits qui pourront aller l'y admirer? — Il est difficile de populariser des œuvres de cette nature... Reproduire par la Chromolithographie (on y

pensé) environ vingt mille pages entraînant des frais excessifs et obligeait dès lors à porter le prix de chaque exemplaire à des taux accessibles seulement à quelques opulents amateurs. — Un photographe de premier ordre, M. Frank, a résolu le problème; il a photographié non pas l'œuvre entière mais le titre de chaque bulle, avec la première page du texte; j'ai vu ses épreuves; les dessins sont d'une fidélité parfaite et l'écriture est reproduite avec une netteté admirable. En s'adressant donc à Monsieur Frank, rue Vivienne, 18, Paris... chacun pourra avoir un spécimen de toutes les langues et de toutes les écritures du globe à des prix relativement modérés. L'abbé L.-F.-Léopold CAUSSANEL, vicaire. Castelnau-de-Montratier, le 8 mai 1867.

**Chronique locale.**

**CALENDRIER DU LOT.**

DATE	JOURS	FÊTES	FOIRES.
19	Diman.	s Pierre Cèles.	
20	Lundi.	s Bernardin.	Duravel, Belmont, Salviac.
21	Mardi.	s Ubald, évêq.	Teysseu.
22	Mercredi.	s Félix.	Mauroux, St-Ceré, L'hôpital-St-Jean, St-Germain.

N. L. .... le 4, à 7 h. 50 m. du matin.  
 P. Q. .... le 10, à 10 h. 14 m. du soir.  
 P. L. .... le 18, à 2 h. 2 m. du soir.  
 C. D. Q. .... le 26, à 5 h. 31 m. du soir.

**A NOS ABONNÉS**

L'illustration vient de publier une brochure sur le **GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG**. Cette brochure, très intéressante par sa rédaction, ses dessins et son actualité, forme 32 pages dans le format de l'Almanach de l'illustration. Elle contient 34 gravures, dont 3 planches, un plan de la forteresse, un profil d'élevation du pays et une carte de la province. Elle est mise en vente dans nos bureaux au prix de 75 centimes. Adresser immédiatement les demandes au Directeur du Journal du Lot, avec le montant en timbres poste : ENVOI FRANCO.

M. le Préfet du Lot, vient d'adresser des éloges, au nom de l'administration, au sieur Bessat (Baptiste), de Marcihac, pour avoir retiré, le 19 mars dernier, de la rivière du Célé, la nommée Toulza (Françoise), femme Valette, qui était en danger de se noyer.

Sur la proposition de M. le Préfet, S. Exc. M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics a, par décision du 10 courant, autorisé la mise en adjudication des travaux d'amélioration de la rivière du Lot, ci-après désignés, savoir :

- Projet d'amélioration du passage du Mas de Doucet s'élevant à..... 27.000 fr.
  - idem.....entre Escambous et Lacroze évalué à 200.000 fr.
  - idem.....du passage d'Orgueil montant à..... 67.000 fr.
- L'adjudication de ces divers travaux sera prochainement annoncée au public par voie d'affiches.

M<sup>me</sup> Alby, chargée de la gestion du bureau télégraphique de Tonneins, en qualité d'agent auxiliaire, est appelée à gérer la station de Gourdon, en remplacement de M<sup>lle</sup> Marie Bondet, appelée au bureau de Tonneins.

M. Champollion-Figeac, doyen des archéologues de France, vient de mourir.

Un incendie, a détruit pendant la nuit du 8 au 9 mai courant, le fournil attenant la maison qu'habite, dans la commune de Durban, le sieur Rouffet (Jean), fermier de M. Salgues, ex-

député. La malveillance paraît être étrangère à ce sinistre. L'immeuble est assuré.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs, que l'état de M. Gaillard, greffier du tribunal de Commerce de Cahors, victime d'un accident dont nous avons rendu compte, n'inspire plus de craintes sérieuses.

Dimanche dernier, vers midi, un orage a éclaté sur la ville de Souillac. La foudre est tombée, à 50 mètres de la ville, sur la maison de la veuve Lidon. Sa jeune fille, âgée de dix ans, qui se trouvait seule dans cette maison, a été atteinte à l'épaule droite, par le fluide. Malgré les prompts secours qu'on lui a prodigués, l'enfant n'a pu être rappelé à la vie.

On nous écrit de Reilhac : Dans la nuit du 6 au 7 mai, un incendie a dévoré dans la commune de Reilhac trois granges appartenant à une M. Pons, maire de la commune, et les deux autres au nommé Vidailac, cultivateur. L'incendie s'est déclaré avec une telle intensité, que tous secours ont été inutiles. Tout ce que contenait la grange de M. Pons a été détruit, sauf les bœufs que l'on est parvenu à dégager.

Les pertes s'élèvent à 15,000 fr. Ce sinistre est attribué à la malveillance; la justice informe.

**LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS**

Compositions du 30 avril au 4 mai 1867.

- Enseignement facultatif de l'Anglais.
- Première Division.  
Thème et Version. — 1 Malbec, 2 Lascombes.
- Deuxième division.  
Thème et Version. — 1 Pèzezac, 2 Lugan.
- Troisième division.  
Thème et Version. — 1 Pasquet, 2 Dulac.
- Quatrième.  
Version grecque. — 1 Balraou, 2 Tardieu.
- Cinquième.  
Calcul. — 1 Tulet, 2 Boardin.
- Sixième.  
Ecriture. — 1 Basset, 2 Lasfargues.
- Septième.  
Ecriture. — 1 Tourette, 2 Tallhade G.
- Huitième.  
Ecriture. — 1 Delmas Jean, 2 Valmary.
- Classe préparatoire.
- Première Division.  
Calcul. — 1 Rozières Louis, 2 Combarieu Jules.
- Deuxième Division.  
Calcul. — 1 Lavoisot, 2 Cantarel.
- Troisième Division.  
Calcul. — 1 Alazard, 2 Tardieu.
- Enseignement secondaire spécial.
- Deuxième année.  
Physique. — 4 Capitain, 2 Nouyel.
- Première année.  
Physique. — 1 Sarrus, 2 Vilas.
- Année préparatoire.  
Ecriture. — 1 Lestand, 2 Lafon.
- Le Proviseur, RICHARD.

Les blessures faites par les armes à feu sont toujours dangereuses; mais souvent, dit le *Moniteur*, elles se trouvent encore aggravées par la difficulté que l'on a d'avoir tout de suite un médecin, surtout dans les campagnes.

Nous indiquerons un remède très-simple, qui consiste dans l'emploi des fenilles et des tiges vertes du chardon sauvage. On pile ces tiges ou ces fenilles, et on les applique comme de la charpie sur les plaies.

Cette plante contient une substance amère d'un goût très-prononcé, qui déterge admirablement la gangrène et désinfecte les blessures avec beaucoup plus d'efficacité que le quinquina; elle a, en outre, l'avantage d'être à la portée des agriculteurs. On peut, en la faisant bouillir, obtenir des extraits que l'on conserve en bouteille pour l'hiver.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.**

- Naissances.  
13 mai Nègre (Julie), aux Durands.  
14 — Sol (Auguste), rue Bousquet.  
14 — Faure (H.-F.-A.), rue du Château.
- Mariages.  
12 mai Landrevi (E.), serrurier, et Filsac (Louise).
- Décès.  
12 mai Déchamps (F.), dite Lacombe, 47 ans, rue des Maures.  
12 — du Tillet (C.-G.-R.), 43 jours boulevard Sud.

**CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.**

Séance du 12 mai 1867.  
10 versements dont 1 nouveau 4,437 93  
6 remboursements dont 2 pour solde 1,736 55  
Pour la chronique locale : A. Layton

**Obligations du Crédit Foncier.**

Le Crédit foncier émet : Des obligations communales 4 1/2 0/0 de 4 ans, à 8 ans d'échéance. S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de la Société, 19, rue Neuve des Capucines; Dans les départements, aux Recettes des Finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

**Faits Divers.**

La Chambre des mises en accusation de la Cour impériale de Toulouse vient, par un arrêt récent, de renvoyer devant la Cour d'assises de l'Ariège, le nommé Saotot, dit *Casque de fer*, comme accusé de complicité dans la fameuse affaire de Labastide de Besplas. *Journal de Toulouse.*

La commission chargée d'examiner les pièces de poésie présentées au concours pour servir de texte aux compositions qui doivent figurer à l'Exposition des œuvres musicales, a divisé le prix de 1000 francs, entre M. François Coppée et M. G. Chouquet.

Nos lecteurs ont lu la poésie de M. Coppée dans notre dernier numéro.

Voici la pièce de M. Gustave Chouquet :

**HYMNE A LA PAIX**

« Dieu le veut. »  
I.  
A l'appel viril de la France,  
Sous nos drapeaux entraînés,  
Entonnons l'hymne d'espérance;  
Les jours de haine sont passés !  
Un avenir meilleur se lève,  
Défiant les destins jaloux ;  
C'est au fort de briser son glaive,  
Dieu le veut ! Peuples, suivez-nous !

II.  
Le Christ a dit : Paix sur la terre  
Aux cœurs de bonne volonté !  
Accomplissons ce grand mystère :  
Le droit sous la paix abrité !  
Arrière la paix des esclaves,  
La paix qui on subit à genoux !  
La nôtre est l'armure des braves,  
Dieu le veut ! Peuples, suivez-nous !

III.  
L'harmonie est la loi des mondes :  
Tout travaille aux divins concerts.  
Paix courageuse, aux mains fécondes,  
Fais resplendir notre Univers !  
Qu'en tout lieu la famille humaine  
Lève au ciel son front mâle et doux !  
La terre marche et Dieu la mène.  
Dieu nous mène ! Amis, suivez-nous !

Nous recevons la poésie suivante d'un des artistes dramatiques du Théâtre de Cahors.

**HYMNE A LA PAIX.**  
Salut ! paix adorable et sainte,  
Gloire au pays qui, le premier,  
Te recut dans sa noble enceinte  
Aux cris d'amour du monde entier !  
L'amour t'a fait une armoire  
Où l'or se mêle avec l'azur,  
Où les Beaux arts et l'Industrie  
Resplendent dans un ciel pur.

L'Univers ressent ton empire  
Et bénit ton nom souverain ;  
La haine sous tes lois expire  
Chaque peuple se tend la main.  
Français, contempons avec gloire  
Les Mondes que nous unissons :  
Du grand panthéon de l'histoire,  
Nous sommes les premiers maçons

Plus de combats sur cette terre...  
Le sang ne vaut rien aux sillons ;  
Dieu n'a pas créé pour la guerre  
Les métaux que nous travaillons.  
La paix c'est la sainte alliance  
Qui saura tout vivifier  
Et sur l'arbre de la science  
Greffer le rameau d'olivier.

Carle le Dhuy Karoly.

**Dernières Nouvelles.**

On a continué aujourd'hui, au Corps législatif, la discussion du projet de loi sur les attributions des conseils municipaux.

On croit que le rapport du projet de loi sur l'organisation de l'armée et de la garde nationale, sera déposé à la fin de la semaine. La discussion publique s'ouvrira le 22 ou le 23 du courant.

Dans la salle des Conférences, avant l'ouverture de la séance publique, on commentait très-favorablement la note du *Moniteur* annonçant la libération prématurée des militaires du contingent de 1860.

On espère qu'un arrêté ministériel ramènera au chiffre de 2,300 francs, ou tout au moins de 2,500 fr. le taux de l'exonération militaire, élevé à 3,000 fr. par suite de circonstances qui ont heureusement disparu.

Une dépêche de Luxembourg, en date du 14 mai au matin, dit que, sur des ordres transmis de Berlin, les travaux de la forteresse ont été immédiatement suspendus et les ouvriers congédiés avec une indemnité de salaire de huit jours. Un certain nombre ont été retenus; ce sont ceux qui peuvent travailler aux opérations de mines qui vont être pratiquées pour l'ouverture des brèches dans les bastions.

L'Empereur est allé aujourd'hui, vers deux heures de l'après-midi, recevoir, à la gare du Nord, le roi et la reine des Belges. Leurs Majestés ont pris résidence au pavillon Marsan.

Les nouvelles du Mexique sont positivement défavorables à l'Empereur Maximilien. Il y a lieu de penser qu'à l'heure où nous écrivons l'ex-archiduc est en route pour l'Europe. Le Mexique rentre dans la révolution; souhaitons qu'il en sorte le plus-tôt possible.

Pour extrait : A. Layton.

**ARRONDISSEMENT DE GOURDON.**

Les créanciers à la faillite Bois et Borden marchands, demeurant à Martel, sont avisés que le 23 du courant commencera au greffe du tribunal de Souillac la vérification des créances.

Etude de M<sup>e</sup> LAGRANVILLE avoué à Gourdon. D'un jugement rendu le 7 mai, par le tribunal de Gourdon, il résulte que Françoise Brunet a été séparée de biens d'avec son mari Jean Pareilli. (Extrait du *Gourdonnais* du 9 mai).

**ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.**

Etude de M<sup>e</sup> Etienne VIVAL, avoué à Figeac. Par jugement du tribunal de Figeac du 8 mai courant, la séparation de biens entre Marie Delbos et Vincent Destresses, son mari, a été prononcée. (Extrait de l'*Echo du Quercy*, 11 mai).

**ARRONDISSEMENT DE CAHORS.**

Tribunal de Cahors, 8 juin à 11 heures, vente des biens de Joseph et Théophile Layssac. Mises à prix : 25 fr. — 200 fr.

Les souscripteurs au *Journal du Lot*, dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en un mandat sur la poste. Ils nous évi- ront, par ce moyen, des frais de recouvrement que nous serions obligés de leur faire supporter.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTON

**VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ**

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

**SERVICE**

**DE CAHORS A ASSIER.**

Départ de Cahors : 11 h. du soir. Départ d'Assier : 4 h. après-midi. Arrivée à Cahors : 6 heures soir.

**Une des branches les plus intéressantes de la SCIENCE MÉDICALE**

MISE A LA PORTEE DES GENS DU MONDE

Les trois ouvrages du D<sup>r</sup> JOZAN, professeur spécial de pathologie uro-génitale :

1<sup>o</sup> Traité des Maladies des Voies urinaires

de l'homme; 1<sup>er</sup> édit., 1 vol. de 1000 pages, enrichi de 504 fig. anatomiques.

2<sup>o</sup> Traité d'Épuisement prématuré;

quatrième édit. n. 1 vol. de 626 pages.

3<sup>o</sup> Traité des Maladies des Femmes;

1<sup>er</sup> volume de 700 pages, enrichi de 180 figures d'anatomie

Chaque ouvrage, 5 fr.; poste, 6 fr. double enveloppe. Chez l'auteur, D<sup>r</sup> JOZAN,

182, rue Rivoli; ANIERE, édit., 4, rue Dupuytren, et les principaux libraires.

Avec ces ouvrages les malades peuvent se traier eux-mêmes, et faire préparer les remèdes indiqués chez leur pharm. — Consult. de midi à 2 h., et par corresp. (Aff.)

**FÉCONDATEUR AGRICOLE**

Produit précieux et indispensable aux agriculteurs, horticulteurs, jardiniers pépiniéristes, etc.; s'emploie tous les mois de l'année; se vend chez MM. les épiciers, grainetiers, débitants de tabac, etc. (Lisez le journal du 9 février). Seul fabricant, L. MONNET, 40, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. On désire avoir un concessionnaire dans chaque arrondissement.



**POUDRES ET PASTILLES AMÉRICAINES** du docteur **PATERSON**

de New-York (Etats-Unis), toniques, digestifs, stomaciques, anti-nerveux. — La lancette de Londres (21 août 1858), la Gazette des hôpitaux, etc., etc., ont signalé leur supériorité pour la prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, maux de tête, spasmes nerveux, digestions laborieuses, gastrites, gastralgies, etc. Prospectus en plusieurs langues. — Exiger la signature de FEYARD, de Lyon, seul propriétaire. — Dépôts principaux : New-York, ph. FOGGARA; Londres, ph. WILCOX et Cie, Oxford Street, 336, Paris, ph. rue Réaumur, 43; à Cahors, VINEL, pharmacien.

**AVIS**

M. NEMOURS FRANCES prévient le public que, voulant cesser le commerce de la Nouveauté, il met dès aujourd'hui en vente un grand choix de Marchandises au rabais. Magasin rue de la Chartreuse, bords du Chalet.

**A LOUER**

1<sup>o</sup> UN APPARTEMENT AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE  
2<sup>o</sup> UN MAGASIN rue Fénelon, à Cahors.  
MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

**AVIS**

Une personne sérieuse et bien posée désire occuper un poste de Greffier, soit de Tribunal de commerce, soit de Justice de paix, n'importe le canton. Il achèterait les Immeubles du Greffier, cédant, jusqu'à concurrence de 40,000 francs. S'adresser au bureau du *Journal du Lot*.

**A VENDRE**

**OU A LOUER**

**LE CAFÉ DU COMMERCE**

A Luzech (Lot), sur le Canal. Maison et Établissement. Clientèle excellente. — Ameublement complet, avec BILLARD. S'adresser à M. Alibert, aîné, propriétaire, qui donnera toute facilité pour le paiement. Le propriétaire-gérant A. LAYTON.